







COLLÈGE GEORGE SAND

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL FÉMININ



DOSSIER DE CANDIDATURE

Rentrée scolaire 2024

Chers parents de CM2,

En remplissant ce dossier, vous vous apprêtez à demander l'intégration de votre enfant dans une **Section sportive scolaire** destinée aux jeunes filles.

Les sections sportives scolaires donnent à l'élève volontaire la possibilité de pratiquer davantage d'activité sportive, d'atteindre un bon niveau de pratique dans son sport de prédilection, et de concilier études et pratique sportive renforcées.

Qu'est-ce que cela implique pour la scolarité de votre enfant ?

- Un enseignement d'EPS de 3 heures en plus des 26 heures hebdomadaires réglementaires réparties en 2 entraînements d'1h30 au collège et sur une installation du quartier, sans que soient, pour autant, négligés les programmes scolaires.
- Elle ne pourra pas suivre la classe bilangue Anglais-Allemand également proposée au collège George Sand en 6ème (3 heures par semaine).
- Son inscription automatique et gratuite à l'Association sportive du collège,
- Son inscription au PUC Handball, club de rattachement de notre section sportive, est fortement recommandée. Pour cela un tarif très avantageux est proposé par le club.
- La participation aux compétitions de l'Association sportive du collège.
- L'intégration de votre enfant dans un groupe à vocation sportive où elle développera également des compétences psychosociales liées à la pratique d'un sport collectif : coopérer avec des partenaires, s'engager lucidement dans l'action en toute sécurité, en choisissant des stratégies efficaces et en contrôlant ses émotions, construire un projet d'action.

Votre enfant doit-elle être scolarisée dans une école du secteur du collège pour postuler cette section ?

Non. La candidature à une section sportive scolaire participe d'un recrutement particulier et ouvre droit à une dérogation de secteur. Si l'école de votre enfant ne relève pas du secteur du collège George Sand, vous pouvez donc tout de même postuler notre section sportive. Toutefois, la dérogation n'est pas systématiquement accordée.

Comment se déroule le recrutement des élèves de la section sportive ?

- Il est nécessaire que chaque famille, <u>même celles relevant du secteur</u>, effectue une demande dérogation auprès du directeur de son école **avant le 29 mars.**
- Le dossier est accessible sur le site web du collège à l'adresse suivante : https://clg-georgesand.ac-paris.fr Il est également disponible dans votre école ou est à retirer à l'accueil du collège.
- **Vendredi 15 mars 2024** : date limite de dépôt des dossiers de candidature complétés par les familles à l'accueil du collège George Sand.
- Du lundi 25 au vendredi 29 mars 2024: sessions de sélection au collège; organisation de matchs pour évaluer les compétences des candidates et d'entretiens pour évaluer leur motivation. Vous serez avertis du planning de ces tests.
- Vendredi 29 mars 2024 : commission de sélection
- Mardi 02 avril 2024 : envoi par courrier des réponses aux candidatures aux familles et aux écoles et affichage des résultats devant le collège.

Les résultats scolaires seront-ils pris en compte dans l'évaluation de la candidature ?

Non. La section sportive est ouverte à toutes les élèves quels que soient leurs résultats scolaires. Ce qui sera pris en compte, c'est d'abord la motivation de l'enfant, puis ses compétences physiques et enfin sa capacité ainsi que son envie d'intégrer un collectif et ses règles de fonctionnement.

Nous avons hâte de vous rencontrer et de pouvoir faire bénéficier votre enfant de ce dispositif qui l'aidera à se développer dans sa scolarité au collège!

Bien cordialement.

Le Principal Yannick Lader

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CANDIDATE

ECOLE	Nom:											
	Téléphone :											
	Courriel:											
	Secteur George Sand : □ oui □ non											
DIRECTION	Nom:											
	Téléphone :											
	Courriel:											
ENSEIGNANT.E DE CM2	Nom:											
	Téléphone :											
	Courriel:											
PVP EPS	Nom:											
	Téléphone :											
	Courriel:											
CANDIDATE	NOM Prénom :											
	Date de naissance :											
RESPONSABLE A	NOM Prénom :											
☐ mère ☐ père	Adresse :											
☐ autre (préciser) :	Code postal :Ville :											
	@:											
RESPONSABLE B	NOM Prénom :											
☐ mère ☐ père	Adresse:											
☐ autre (préciser) :	Code postal :Ville :											
	@:											
PRATIQUE SPORTIVE	La candidate pratique-t-elle déjà le handball ? □ oui □ non											
	Si oui, depuis quand ?Dans quel club ?											
	La candidate pratique-t-elle régulièrement un sport ? □ oui □ non											
	Si oui, lequel et depuis quand ?											
	Dans quel club ?											
	Niveau de compétition éventuel :											

AVIS DES PROFESSIONNELS DE L'ECOLE SUR LA CANDIDATURE

		☐ Avis favorable	☐ Avis réservé
DIRECTION		AVIS TAVOLABLE	AVIS reserve
	Appréciation sur la candidature de l'élève :		
	Appreciation sur la candidature de l'eleve .		
ENSEIGNANT.E DE CM2		Avis favorable	Avis réservé
ENSEIGNANT: E DE CIVIZ			
	Appréciation sur la candidature de l'élève :		
DVD EDC		Avis favorable	Avis réservé
PVP EPS			
	Appréciation sur la candidature de l'élève :		

ADHESION A LA CHARTE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Appartenir à la section sportive du collège George Sand permet bénéficier d'un dispositif qui donne droit à des heures supplémentaires pour se former à la pratique du handball.

C'est aussi avoir accès à des installations, du matériel, des encadrants de qualité dans le but de progresser et d'atteindre le meilleur niveau possible à la sortie du collège.

En contrepartie l'élève doit, sous le contrôle de ses parents, remplir certains devoirs et obligations :

- S'engager sur tout le cursus dans ce dispositif (de la 6ème à la 3ème).
- Adopter une attitude respectueuse au sein du collège afin de valoriser l'image de la section.
- Être fair-play, respecter ses partenaires et ses adversaires, ainsi que le personnel du collège.
- Être assidue aux entraînements (collège et club).
- Être présente aux différentes compétitions scolaires.
- Respecter les installations et le matériel d'entraînement.
- Se présenter sans faute aux rendez-vous médicaux si nécessaires (au collège ou hors collège) et s'assurer une bonne hygiène de vie (alimentation, sommeil).

Signature de la candidate : Signature de ses responsables légaux :

AUTORISATION PARENTALE DE DÉPLACEMENT

pour se rendre et revenir sur les installations sportives dédiées aux entraînements inscrits à l'emploi du temps

Je soussigné(e) : 🗖 Ma	dame 🗖 Monsieur
Autorise notre fille (NOM	1 Prénom):
	res moyens depuis le Gymnase Charcot (80 Rue du Chevaleret, 75013 Paris) à ts hebdomadaires de Handball inscrits à son emploi du temps.
La joueuse s'engage à d	être sur le terrain en tenue et à l'heure, prête à s'échauffer.
	Signature de ses responsables légaux :







DROIT A L'IMAGE – CURSUS SECTION SPORTIVE

Je,	soussigné	<u>ģ,</u>								Représe	ntant	légal	de	l'enfant	
de la classe de															
Né(e) le				•										
Et	domicilié								a	ccepte	que m	on enf	ant s	oit pris en	l
pho	oto et filmé	lors	des cou	rs de Sec	tion Spor	tive et de	es activ	ités pro	posées	dans le c	adre de	es entra	ainem	ents et des	i
con	npétitions	spor	tives du	club et	de l'Asso	ociation S	Sportiv	e, cela	durant	l'enseml	ble de	son cu	ırsus	en Section	I
Spc	rtive.														
J'ac	cepte que	ces	images	ouissent	servir d'o	outil de c	commu	nication	et de	promotio	on aux	activit	és lié	es à la	
Sec	tion Sportiv	ve.													
La	reproductio	on et	: la repi	ésentatio	on de ces	s images	se fer	ont sur	tous le	s types	de sup	port (n	otam	ment phot	ο,
dia	porama, D\	√D et	vidéo p	our le site	internet	: de l'étab	olissem	ent ou s	on ENT	, revue p	rofessi	onnelle	d'EP	S, UNSS).	
J'au	ıtorise la re	eprod	uction e	t la repré	sentation	n des ima	iges sar	ns aucun	ie contr	epartie fi	inanciè	ere ou n	natéri	elle.	
Fait	à Paris, le .														
Me	ntion manu	uscrit	e : lu et	approuvé	3										
Sigı	nature du re	espo	nsable lé	gal.											